

Une question ?

Service Relation usagers - lundi au vendredi
8h30-12h30 et 14h-18h (vendredi 17h)
Nous écrire : relation.usagers@sicoval.fr
Sicoval - 110 rue Marco Polo, 31670 LABEGE
Nous appeler : 05 62 24 02 02
Nous rencontrer : prendre RDV par téléphone

Pour toute urgence pour eau / assainissement en-dehors des
horaires d'ouverture : 05 62 24 76 91

1252-002507-0007-2

SA. HECTARE
45 RUE GARANCE
31670 LABEGE

Régler ma facture

- par prélèvement : je me simplifie la vie !
Mensuel ou à l'échéance, je peux le demander sur
Sicoval.fr/demarches (prochaines factures)

- par Internet : Sicoval.fr (Paiement en ligne)
Référence Dette : 2024-EA-00-2406500016
ou sur Impots.gouv.fr (Id. structure publique 001084)
- par TIP : retourner le talon ci-dessous en suivant les
indications

- par chèque : à l'ordre du Trésor Public, dans la même
enveloppe que le talon ci-dessous, en suivant les indications
- sur place chez un buraliste / partenaire agréé* en espèces (max. 300€) ou au Trésor public (carte bancaire acceptée),
muni(e) de votre facture (*Impots.gouv.fr/paiement-de-proximite)

Aucun paiement ne sera accepté au Sicoval

Limite de réclamation : 30 jours après la date de règlement

En cas de difficulté pour régler la somme demandée, je m'adresse au
comptable chargé du recouvrement : Trésor Public, 11 bld. des
genêts, BP 92506, 31325 Castanet Tolosan Cedex (tél: 0562719020)

Titre émis et rendu exécutoire en application de l'article L.252A du
livre des procédures fiscales, conformément aux dispositions des
articles R.2342-4 et R.3342-23 du Code général des collectivités
territoriales. La redevance est établie conformément aux dispositions
de l'article L.2333-76 du Code général des collectivités territoriales, et
à la grille tarifaire annuelle votée par délibération (consultable sur
sicoval.fr).

Recours contentieux : sous 2 mois à partir de la réception de la
facture, devant le tribunal judiciaire de Toulouse.

FACTURE EAU / ASSAINISSEMENT n° 2406500016 du 15/03/2024

Abonnement du 01/01/2024 au 10/01/2024
Consommation du 26/04/2023 au 10/01/2024

Détail au verso

4 m³

Prix TTC du litre d'eau (hors abonnement) : 0,00354 €

Montants (€)

Collecte, traitement eaux usées
Distribution de l'eau potable
Organismes publics

5,78
6,99
2,49

15,26

Montant total à payer avant le 09/05/2024

15,26 €

Bon à Payer

SA HECTARE
45 RUE GARANCE
31670 LABEGE

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA0310075070000000240650001624
ICS : FR68ZZZ437032
Référence : 4 TM 24 000002406500016 W 105 03 Montant : 15,26 €
Créancier : SICOVAL

CENTRE D ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
TSA 73980
92894 NANTERRE CEDEX 9

DATE et LIEU

SIGNATURE

En cas de modification, joindre un relevé d'identité

IBAN : FR76 1350 6100 0024 8407 6900 031
Titulaire du compte : HECTARE SAS

507110500243 HECTARE SAS

13506100002484076900031

941133000175 67210000024065000160310074960706

1526

Datex, signez et envoyez le TIP dans
l'enveloppe jointe dûment affranchie.
Ajoutez un RIB, RIP ou RICE si vos
coordonnées bancaires ne sont pas
renseignées sur le TIP ou si elles ont
changé. Ne jamais modifier le TIP.
Ne pas utiliser de trombone. Ne pas
plier ni grafter ni coller.

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Relevé le	Ancien index	Index dépose	Index rempl.	Nouvel index	Conso. en m3
590	I23IA242082	15	10/01/2024	0			4	4

Consommation du 26/04/2023 au 10/01/2024

Consommation facturée (m3)

	Année	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC
DISTRIBUTION DE L'EAU				6,63	0,36	6,99
Location compteur	2024	10 jours	8,78	0,24	0,01 (5.5%)	0,25
Prime fixe	2024	10 jours x 1	29,82	0,81	0,04 (5.5%)	0,85
Consommation eau potable	2023	Tranche 1-30 m3	1,3944	5,58	0,31 (5.5%)	5,89
COLLECTE ET/OU TRAITEMENT DES EAUX USEES				5,25	0,53	5,78
Consommation assainissement	2023	4 m3	1,3115	5,25	0,53 (10%)	5,78
ORGANISMES PUBLICS : Agence de l'eau				2,32	0,17	2,49
Redevance pollution domestique	2024	4 m3	0,33	1,32	0,07 (5.5%)	1,39
Modernisation des réseaux	2024	4 m3	0,25	1,00	0,10 (10%)	1,10
				14,20	1,06	15,26

Pour plus de lisibilité,
votre facture d'eau évolue !
Plus simple, plus proche

Évaluez le montant de vos prochaines factures :

Grâce au simulateur en ligne : www.sicoval.fr/Habiter/Eau-et-Assainissement

Les prix de l'eau et de l'assainissement

Ils sont déterminés en fonction des dépenses prévues pour alimenter les habitants en eau potable et traiter les eaux usées (achats d'eau, investissements sur les réseaux, réservoirs et stations d'épuration, charges du personnel...). Ils sont fixés chaque année par le Conseil de Communauté du Sicoval à l'exception des redevances de l'Agence de l'eau.



Coupure d'eau, restez informé.e !

Soyez informé.e en temps réel directement sur votre portable des coupures d'eau sur votre commune. Inscrivez-vous sur www.sicoval.fr > rubrique Alertes SMS ou scannez ce QR code.



Missions des services Eau et Assainissement

La collectivité assure la distribution de l'eau potable, la collecte et le traitement des eaux usées. Elle a transféré à Réseau 31, syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement de la Haute-Garonne, la production, le transport et le stockage de l'eau potable ainsi que le transport des eaux usées.